

Merci de faire paraître cet article le **10 septembre 2024**, délai de rigueur imposé par la réglementation. Le rappel sera inséré dans les huit premiers jours de l'enquête, soit entre le **01 octobre 2024 et le 08 octobre 2024 inclus**.

Ces dates de publications sont impératives.

Madame, Monsieur

Veillez trouver ci-joint le texte relatif à cette insertion :

COMMUNE DE MAZIERES DE TOURAINE

Enquête Publique

Par délibération n° 03715021022, en date du 26 mars 2021, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme ;

Par délibération n° 03715024004, en date du 16 février 2024, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme ;

Une concertation de la population se déroulera sous forme **d'enquête publique**, dans la salle du conseil municipal, **du mardi 01 octobre 2024 jusqu'au mardi 05 novembre 2024 inclus**.

A cet effet, M. Claude ALLIOT, inspecteur des installations classées en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par le Président du tribunal administratif d'Orléans.

Le dossier d'enquête publique ainsi que le registre de requête pourront être consultés en mairie aux jours et heures d'ouverture (fermé le lundi, ouvert mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et ouvert mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30) ou sur le site de la commune à l'adresse suivante : <https://www.mazieresdetouraine.fr/>.

Les observations pourront être adressées par mail à l'attention du commissaire enquêteur de manière à ce qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante : mazieresdetouraine@wanadoo.fr

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie, salle du conseil municipal, lors de ses permanences :

1ère permanence : **mardi 01 octobre 2024 de 9h à 12h**

2ème permanence : **mercredi 16 octobre 2024 de 13h30 à 17h 30**

3ème permanence : **samedi 26 octobre 2024 de 9h à 12h**

4ème et dernière permanence : **mardi 05 novembre 2024 de 13h30 à 17h 30.**

Je vous prie de bien vouloir réaliser l'insertion de cette annonce légales, dans l'Action Agricole de Touraine.

Le Maire,

Thierry ELOY

